

# BILAN

## Christie Morreale

Vice-Présidente du Gouvernement wallon,  
Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé,  
de l'Action sociale et l'Economie sociale, de  
l'Égalité des chances et des Droits des Femmes

**40 MESURES  
EMBLÉMATIQUES**

WALLONIE  
**2019  
2024**



# Préface

Chères lectrices, Chers lecteurs,

En cette fin de législature, j'ai le plaisir de vous présenter mon bilan en tant que Ministre wallonne de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et l'Economie sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes. Il est le fruit du travail acharné et de l'engagement sans faille de toute une équipe, au service de notre Région.

Depuis 2019, nous avons été confrontés à des défis majeurs et des crises exceptionnelles. Malgré ces circonstances, nous avons maintenu le cap en prenant des décisions guidées par un seul objectif : améliorer la vie des gens. Nous avons agi avec force et très concrètement pour protéger la population. Nous avons agi pour augmenter le taux d'emploi en protégeant les travailleur.euse.s. Nous avons agi pour redéployer notre économie en préparant l'avenir. Nous avons agi pour protéger les plus fragiles.

Il ne s'agit pas ici de se vanter d'un bilan ou de se reposer sur des acquis. Il s'agit plutôt, à l'entame d'une campagne qui s'annonce décisive pour l'avenir de notre pays, de prendre conscience du travail réalisé et de la tâche qu'il reste à accomplir.

En effet, le travail qu'il reste à mener est immense pour parvenir à une société plus juste. Pour nous, Socialistes, il s'agit d'une société où les travailleur.euse.s seront rémunérés justement, où le profit ne sera plus l'unique boussole de notre économie, où les jeunes trouveront leur place quelles que soient leurs origines, où les plus fragiles seront soutenus, où l'orientation sexuelle de chacune et chacun sera respectée et où les femmes seront - enfin - à égalité avec les hommes.

Notre bilan au sein du Gouvernement de Wallonie pose des bases solides pour atteindre cet idéal solidaire.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes celles et tous ceux que j'ai eu la chance de rencontrer durant mon mandat : citoyens, fonctionnaires, acteurs de la société civile, travailleurs, militants, entrepreneurs, bénévoles, mandataires... Ils ont été mes sources d'inspiration au quotidien.

Bonne lecture !

Christie Morreale  
Vice-Présidente du Gouvernement wallon



# Emploi



## 1 Plus de 70 000 emplois pérennisés grâce à la consolidation du dispositif d'aide à la promotion de l'emploi (APE).

Le dispositif APE permet le financement de plus de 70.000 travailleurs au profit de 3.800 employeurs (crèches, écoles, pouvoirs locaux, ASBL, non-marchand...). Sa réforme pérennise les emplois déjà créés et a permis d'en créer de nouveaux répondant à des besoins sociaux prioritaires tels que le financement de 674 emplois pour encadrer les 3.143 nouvelles places en crèches décidées par le gouvernement wallon.

## 2 Renforcement du système des titres-services au bénéfice de toutes les parties prenantes.

- Les travailleuses ont désormais **des contrats de minimum 19h/semaine**
- **Les comportements abusifs** des utilisateurs sont dorénavant **sanctionnés**
- **Les frais complémentaires** demandés aux utilisateurs sont **interdits**
- **Les frais de déplacement des travailleuses sont mieux remboursés** et les entreprises devront organiser des visites médicales
- **Le prix du titre-service passera à 10 €** au lieu de 9 € inchangé depuis 2014, euro qui sera reversé aux entreprises pour assurer leur viabilité

## 3 Accompagnement mieux adapté des demandeurs d'emploi par le Forem

La nouvelle approche, orientée *coaching* et solutions, permet de mieux accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche et de les rassurer en leur donnant les clefs nécessaires à leur retour à l'emploi.

## 4 Mise à l'emploi accélérée des personnes récemment inscrites au Forem, avec une attention particulière portée aux métiers en pénurie. Chaque demandeur sera ainsi contacté par téléphone et se verra proposer un emploi ou, à défaut, une formation pertinente.

## 5 Financement de 17 expériences pilotes de "Territoires zéro chômeur de longue durée" en vue d'offrir un contrat de travail à près de 750 personnes durablement sans emploi.

## 6 Doublement de la rémunération d'un euro de l'heure accordée aux demandeurs d'emploi qui suivent une formation.

# Emploi



**7** **Octroi de près de 3.000 aides "Tremplin 24+"**, soit une prime mensuelle de 1.000 euros pour un ETP lors de l'engagement d'un demandeur d'emploi inoccupé depuis plus de 24 mois versée aux entreprises pendant une durée maximale de 24 mois.

**8** **Lancement de 8 antennes "Coup de boost" supplémentaires en Wallonie**, destinées à accompagner et à proposer un projet d'avenir aux jeunes de 18 à 29 ans, très éloignés de l'emploi, en collaboration avec le Forem, la CSC et la FGTB.



# Santé



- 1** + 260 millions €/an pour les travailleurs de l'aide à domicile, des centres pour les personnes en situation de handicap, des entreprises de travail adapté et des maisons de repos pour réduire le temps de travail des plus âgés, engager du personnel supplémentaire, augmenter les salaires et mieux rembourser les frais de déplacement...
- 2** Renforcement de l'accès à la 1<sup>ère</sup> ligne de soins de santé avec l'agrément de **21 nouvelles maisons médicales** et l'engagement d'**assistants sociaux au sein de 49 maisons médicales**.
- 3** Refinancement de **48 %** des aides à l'installation destinées aux **médecins généralistes dans les zones en pénurie** (dispositif IMPULSEO).
- 4** **1.475.000 collations saines et gratuites distribuées à plus de 17.000 élèves** dans plus de 152 écoles à encadrement pédagogique différencié.



- 5** Engagement de **180 psychologues** pour répondre aux besoins en matière de santé mentale.
- 6** Création de **200 places en Initiatives d'Habitations protégées** destinées à offrir aux patients psychiatriques la possibilité de vivre hors du cadre hospitalier, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté.
- 7** Soutien à la création d'**une salle de consommation à moindres risques à Liège** et d'un **dispositif mobile de prévention aux assuétudes à Charleroi**, destinés à accompagner et à encadrer les usagers de drogue.

# Handicap



- 1** **Renforcement de l'offre de répit, destinée à faciliter la vie des aidants-proches de personnes en situation de handicap**, au travers du financement d'actions concrètes telles que des gardes à domicile, des activités de groupe ou résidentielles temporaires, des dépannages en situation d'urgence...
- 2** Création de **plus de 400 nouvelles places pour les personnes en situation de handicap et fortement dépendantes** dont la prise en charge est urgente.
- 3** **3 fois plus de "Jobcoach"**, chargés d'accompagner en permanence des personnes en situation de handicap et d'assurer un rôle d'information auprès des entreprises, afin de favoriser leur mise à l'emploi.
- 4** Mise en service d'une **ligne téléphonique d'accueil et d'information "autisme"** à destination des personnes et de leurs familles.



# Personnes âgées et en perte d'autonomie



- 1** **Passage des aides familiales et des gardes à domicile du statut d'ouvrier à celui d'employé**, avec à la clef une **revalorisation salariale** via une prime de fin d'année harmonisée sur celle des autres employées du secteur, ainsi qu'une meilleure couverture salariale en cas de maladie.
- 2** En vue d'assurer l'accessibilité financière des Services d'aide aux familles et aux aînés, **réduction du tarif payé par les 50.000 bénéficiaires à concurrence de 1,5 €/heure de prestation** à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.
- 3** **Revalorisation des seuils d'octroi de l'Aide aux personnes âgées (APA)**, une aide destinée aux personnes âgées de 65 ans ou plus qui doivent faire face à des frais supplémentaires en raison d'une diminution de leur autonomie disposant d'un faible revenu, afin d'**accueillir de nouveaux bénéficiaires** et de **rendre l'accès au bénéfice de l'APA aux personnes qui l'avaient perdu à la suite de l'indexation de leurs pensions** prises en compte dans le calcul de l'APA.
- 4** Équipement de **15.000 logements avec des dispositifs d'assistance digitale** en vue d'assurer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie en toute sécurité.
- 5** **Création de 135 habitats solidaires et inclusifs** destinés aux personnes en perte d'autonomie, répartis sur l'ensemble de la Wallonie.
- 6** **Plus de lits au sein des "maisons de repos" (MR) et des "maisons de repos et de soins" (MRS)** avec :
  - L'ouverture de 2.306 nouveaux lits "MR"
  - La requalification de 4.840 lits "MR" en lits "MRS", en vue d'assurer une meilleure prise en charge des résidents
  - La création de 323 places de court séjour
- 7** **Plus de personnel au sein des MR/MRS** en vue d'assurer un meilleur encadrement des résidents et d'alléger la charge de travail du personnel déjà en place avec l'engagement de :
  - Kinés, ergothérapeutes, logopèdes au sein des MR/S et en court séjour
  - Référents démence, chargés de suivre, d'accompagner les familles, les résidents concernés et le personnel des établissements face aux maladies dégénératives
  - Educateurs A2 et d'aides logistiques afin de soulager les équipes en place (rangement, transport des résidents, ...)

# Action sociale



- 1** Près de **1.017 places créées ou rénovées** pour héberger des personnes vulnérables en situation d'urgence (sans-abri, femmes victimes de violences...).
- 2** **Financement de 950 places d'accueil de jour** pour permettre aux personnes "sans chez-soi" de se nourrir et de se poser durant la journée.
- 3** **Création de 10 "Territoires Zéro Sans-Abrisme"** qui permettront, d'une part, d'acquérir ou de construire des biens immobiliers, des terrains ou des solutions de logements modulables pour les personnes sans-abris et, d'autre part, de créer des logements collectifs innovants destinés à aider les personnes rencontrant des problématiques de toxicomanie, d'assuétudes ou encore de santé mentale.



# Économie sociale



**1** Le budget structurel de l'Économie sociale en Wallonie a augmenté de plus de 16 millions d'euros depuis 2019, soit **une augmentation de plus de 74 %**. **Plus de 6.200 emplois ont été créés** dans ce secteur, soit **une augmentation de 6,2 % de l'emploi** ces 5 dernières années contre 2 % dans l'économie classique.

**2** Renforcement de l'accès à une alimentation durable et équilibrée grâce à la construction de **2 hubs logistiques à Liège et Charleroi** dédiés aux circuits-courts alimentaires.



# Droits des femmes



- 1** **Création de 127 places d'accueil additionnelles** pour les femmes victimes de violences et **ouverture de 150 places supplémentaires d'ici 2026**, c'est donc **plus de 31 % de nouvelles places** qui seront créées sur l'ensemble du territoire wallon.
- 2** **Ouverture de 1.800 "Points relais" au sein des pharmacies** pour orienter les victimes de violences conjugales qui s'adressent à elles.
- 3** **Distribution de protections hygiéniques gratuites** partout en Wallonie grâce à l'installation de **plus de 100 distributeurs** et à la **collaboration avec plus de 200 structures** (maisons médicales, relais sociaux...).
- 4** Soutien aux familles monoparentales via, d'une part, la **création de 19 "Points relais familles monoparentales"**, implantés au sein des Centres de service social (CSS), dont la mission est d'accompagner les familles monos grâce au travail communautaire et, d'autre part, via la **mise en ligne du site "famillemono.be"** destiné à informer au mieux les familles sur leurs droits.
- 5** **Multiplication par 4** et pérennisation des subsides structurels octroyés aux **associations actives dans la lutte contre les violences de genre**.
- 6** **Renforcement des équipes des Centres de Planning familial** (CPF) avec le financement d'un mi-temps de coordination par CPF et Fédération.
- 7** **Accord de coopération visant à généraliser l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)** permettant, à partir de la rentrée scolaire 2023, aux centres de planning familial de devenir les principaux opérateurs pour assurer les animations dans les écoles pour les élèves en 6<sup>e</sup> primaire et 4<sup>e</sup> secondaire.



# Égalité des chances



1

**Premier Plan wallon de lutte contre le racisme**, contenant 38 mesures dont :

- Des contrôles mystères pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement
- Des tests de situation pour détecter les pratiques discriminatoires en matière d'emploi
- La création d'un Conseil régional wallon de lutte contre le racisme
- Un appel à projets destiné à lutter contre la cyberhaine en lien avec le racisme et la xénophobie, doté d'un budget de 400.000 €

2

**Premier Plan wallon d'inclusion des personnes LGBTQIA+**, prévoyant un triplement du budget dédié au secteur, avec des mesures telles que :

- Renforcement des moyens octroyés aux 7 Maisons Arc-en-Ciel (40.000 € en 2019 contre 100.000 € depuis 2023) et à leur fédération (70.000 € en 2019 contre 140.000 € depuis 2023)
- Subvention de 38.000 €/an via une convention pluriannuelle pour le Refuge de la Fondation Jarfi qui accueille des jeunes rejetés par leurs proches en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre
- Proclamation de la Wallonie "Zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+"
- Des soins spécifiques et gratuits pour les personnes LGBTQIA+ via la conclusion d'une convention de collaboration entre chacune des 7 Maisons Arc-en-Ciel et une maison médicale de leur ressort territorial





WALLONIE

**BILAN**  
2019-2024

**CHRISTIE  
MORREALE**

40 MESURES  
EMBLÉMATIQUES